



## EMPLOI DES JEUNES

L'emploi des jeunes et des femmes est une problématique qui affecte beaucoup de pays pauvres.

Le recensement recueille des données qui mesurent l'état de la main-d'œuvre du pays.

Avantages du recensement pour l'emploi des jeunes :

- Fournit des informations sur le nombre de personnes employées,

ce qui permet au gouvernement de connaître le nombre d'opportunités d'emploi à générer et à contrôler.

- Produit des statistiques sur l'emploi selon l'âge, le sexe, le statut matrimonial et divers autres caractéristiques démographiques.
- Fournit des statistiques sur l'emploi à différents niveaux géographiques.

La possibilité de relier les informations sur les statistiques de l'emploi aux caractéristiques sociodémographiques et à la géographie permet aux planificateurs et aux décideurs d'identifier les impacts des changements de politique, de prévoir les besoins d'investissement, de répondre aux besoins non satisfaits, de planifier les urgences et d'orienter les décisions sur la manière d'allouer des ressources publiques limitées.



## QUI PEUVENT ÊTRE LES BÉNÉFICIAIRES DU RECENSEMENT ?

### LE GOUVERNEMENT :

Comme décrit ci-dessus le gouvernement a besoin des données du recensement pour mettre en place ses différentes politiques sectorielles.

### LES BAILLEURS INSTITUTIONNELS :

Le recensement est essentiel pour que les bailleurs institutionnels puissent accomplir leurs missions. Ils ont besoin de connaître les critères des populations ciblées et obtenir

sur eux des données socioéconomiques fiables afin de définir leurs programmes d'appui au développement.

### LE SECTEUR PRIVÉ :

Pour les entreprises dont les ventes et services dépendent des consommateurs individuels, le recensement est essentiel.

Il indique combien de personnes vivent dans une zone géographique

donnée. Il décrit leurs conditions de vie, leur âge, leur niveau de scolarité, la langue parlée, leurs habitudes de déplacement et leurs professions etc.

Le recensement est donc au service d'un large éventail d'utilisateurs, allant des chercheurs en quête de données pour leurs études analytiques aux entreprises qui cherchent à mieux comprendre les marchés sur lesquels elles sont déjà présentes ou veulent s'implanter.

## POURQUOI INVESTIR DANS LE RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ?

### IMPORTANCE DES DONNÉES DE POPULATION DANS LA PLANIFICATION

# 17 MILLIONS DE SÉNÉGALAIS EN 2022, COMBIEN SERONT NOUS EN 2023?

## QU'EST-CE QU'UN RECENSEMENT DE LA POPULATION?

Un recensement général de la population et de l'habitat est une opération de collecte unique et spécifique qui permet d'obtenir des informations précises sur :

- les caractéristiques de la population,
- sa répartition par sexe et par âge,
- sa structuration et sa composition,
- son potentiel et ses besoins sociaux de base en termes d'éducation,

d'emploi, d'agriculture, de pêche, de logements et de son flux migratoire.

Le Recensement Général de la Population et de l'habitat permet d'obtenir des données statistiques et démographiques précises et fiables sur l'état et la dynamique au niveau géographique le plus fin possible. Conformément aux recommanda-

tions des Nations Unies, le Sénégal s'efforce d'organiser tous les dix (10) ans son programme de recensement de la population et de l'habitat. Ainsi, après celui de 2013, le pays se prépare à son cinquième recensement prévu en 2023 sous la coordination de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal.

## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION A BEAUCOUP D'IMPORTANCE !

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) permet d'évaluer les effets et impacts des politiques publiques et plus particulièrement de mesurer les progrès accomplis pour le suivi des engagements nationaux et internationaux tels que :

- le Plan Sénégal Emergent (PSE) adopté en 2014
- les objectifs du développement durable (ODD) à l'agenda 2030

- et l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

Egalement le recensement permet de couvrir les besoins en termes de données désagrégées dans le cadre de la mise en œuvre de l'acte III de la décentralisation, du suivi de la capture du dividende démographique, du suivi des programmes nationaux de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF) et de la couverture maladie universelle.

En effet le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) aide à définir les besoins sociaux de base dans le but d'anticiper sur les solutions adaptées à travers des projets et programmes nationaux et internationaux de grandes envergures. De plus, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) sert de base de données pour l'échantillonnage des unités dans le cadre des enquêtes intercensitaires.

## LE RECENSEMENT EST CRUCIAL POUR NOMBRE DE SECTEURS

### EDUCATION

La planification des projets et programmes dans le secteur de l'éducation ne peut se faire sans des données fiables sur la population scolarisée et celle scolarisable. Avantages du recensement dans le domaine de l'éducation :

- Disponibilité d'indicateur portant sur l'éducation et la formation,
- Possibilité de planification et de pré-

paration des prévisions d'infrastructures et d'équipements scolaires, et de recrutement du personnel.

- Offre une vue globale sur les disparités entre région, sexe et groupe socioéconomique en matière d'éducation.

Ces informations sont cruciales pour impulser un développement inclusif et réaliser l'objectif de ne laisser per-

sonne de côté.

A titre illustratif, le programme d'Amélioration de la Qualité de l'Équité et de la Transparence du secteur de l'éducation et de la formation (PAQUET-EF) nécessite des données sociodémographiques dans les zones les plus reculées et de manière désagrégée pour la mise en œuvre et le suivi des réalisations.

### SANTE

Le recensement profite au secteur de la santé publique.

- Le recensement de la population collecte des données sur la mortalité de manière générale et sur la mortalité maternelle de façon spécifique. Au regard de la difficulté d'estimer cet indicateur au niveau désagrégé à travers les enquêtes, le recensement offre un avantage incomparable pour mesurer les progrès en matière de santé maternelle et identifier les défis et les zones nécessitant des interventions urgentes.

- Il fournit des données démographiques détaillées sur la popula-

tion permettant de connaître leur répartition sur le territoire national afin d'aménager le budget de la santé et de mieux planifier la répartition et les besoins en infrastructure sanitaire. Ces données contribuent à assurer un accès plus équitable aux soins de santé.

- Il permet d'estimer le taux de couverture de l'assurance médicale (taux non assurés par la CMU).

- Il permet d'obtenir la pyramide des âges afin de faire des projections sur les besoins en santé.

- Il permet d'examiner la croissance

démographique et de mesurer l'impact des programmes de PF sur la population.

- Il permet d'identifier les populations vivant avec un handicap afin d'apprécier les populations vulnérables et aider à mettre en œuvre des stratégies efficaces de protection sociale

- Il permet d'identifier la population vaccinale afin de planifier les programmes de vaccination notamment le Programme élargi de Vaccination (PEV)

### MIGRATION

Les questions de migration ont pris de l'importance dans les agendas nationaux et internationaux de nombreux pays. La qualité des données sur les migrations internes et externes avec la fécondité et la mortalité, sont fondamentales pour préparer des estimations précises de la population à des fins de planification, allouer des ressources et déterminer les politiques migratoires. Les statistiques sur la migration sont généralement recueillies auprès de

trois principales

Sources : La collecte d'information aux frontières, l'enregistrement administratif et le recensement.

Avantages du recensement pour la migration :

- Approche la plus complète et la plus détaillée pour obtenir des statistiques sur la migration.
- Peut-être utilisé seul ou en combinaison avec la collecte d'information aux frontières et l'enregist-

rement administratif pour obtenir des données exhaustives sur le flux migratoire.

■ Possibilité d'évaluation des flux migratoires et de détermination des causes et facteurs.

■ Permet une meilleure identification du profil des candidats à la migration.

